

[Text]

• 1625

Mr. Kroeger: Mr. Chairman, a lot of the debates and discussions we have had in this committee we also had in the legislative task force. Just as at times in this committee there has been a conclusion reached that it does not matter whether or not it is strictly necessary, we want it in, there were some of those outcomes in the legislative task force as well; this is one of them.

Mr. Mazankowski is quite right; there are lots of things in the National Transportation Act that are not applicable in the regime under this bill. But the public interest considerations that are set out in Clause 23.(1), (2), and (3) seem particularly relevant to hearing appeals or protests about rate discounts. That is why we mentioned them.

The Chairman: Mr. Mayer.

Mr. Benjamin: On a point of order.

Mr. Mayer: Thank you, Mr. . . .

The Chairman: Just a minute, Mr. Mayer. What is your point of order, Mr. Benjamin?

Mr. Benjamin: It is just not to interrupt discussion on Mr. Mazankowski's amendment; I think it is a worthwhile one. But I remind the Chair that it does interfere with the line-by-line orderliness the Chair . . .

The Chairman: He has not put his amendment, Mr. Benjamin.

Mr. Benjamin: Oh, he is just discussing it. I just wanted to remind the Chair . . .

The Chairman: No, he is only on Clause 47.(2). The amendment comes after Clause 47.(4).

Mr. Mazankowski: If Mr. Benjamin feels strongly about my amendment, I will let him move it.

Mr. Benjamin: No, no, that is not what I was raising. Do I have the proper copy of Mr. Mazankowski's amendment for a new Clause 47.(5)?

The Chairman: Clause 47.(5)(a) and (b).

Mr. Benjamin: Is that what we are on?

The Chairman: No, we are on Clause 47.(2).

Mr. Benjamin: Then is there another amendment of Mr. Mazankowski's that I do not have?

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, I have not moved an amendment. I have just been asking questions.

Mr. Benjamin: Oh, I see. We are just discussing Clause 47.(2).

Mr. Mazankowski: Yes.

[Translation]

M. Kroeger: Monsieur le président, au sein du groupe d'étude législative, un grand nombre des questions et réflexions soulevées ici ont également été mises sur le tapis. Et à l'instar de ce comité, nous sommes parvenus à la conclusion que, peu importe qu'un texte soit absolument nécessaire ou non, nous voulions l'y faire figurer; dans certains cas, le groupe d'étude législative est parvenu aux mêmes conclusions, et ceci est l'une d'elles.

M. Mazankowski a parfaitement raison: un grand nombre d'éléments de la Loi nationale sur les transports ne s'appliquent pas au régime prévu dans ce projet de loi. Les considérations d'intérêt public exposées aux paragraphes (1), (2) et (3) de l'article 23 semblent particulièrement bien s'appliquer à l'audition d'appels ou de protestations sur les rabais de tarifs, et c'est pourquoi nous les avons mentionnées.

Le président: Monsieur Mayer.

M. Benjamin: J'invoque le Règlement.

M. Mayer: Je vous remercie, monsieur . . .

Le président: Un instant, monsieur Mayer. Quel est votre rappel au Règlement, monsieur Benjamin?

M. Benjamin: Ce n'est pas une interruption gratuite que je fais, pour le seul plaisir d'interrompre la discussion sur l'amendement de M. Mazankowski, je crois avoir quelque chose d'intéressant à dire. Je rappelle au président que cet amendement interfère avec l'ordre prescrit par le président, à savoir l'étude ligne par ligne . . .

Le président: M. Mazankowski n'a pas présenté son amendement, monsieur Benjamin.

M. Benjamin: Ah oui, il ne fait qu'en discuter. Je voulais rappeler au président . . .

Le président: Non, M. Mazankowski n'en est qu'au paragraphe (2) de l'article 47, alors que l'amendement vient après le paragraphe (4) de l'article 47.

M. Mazankowski: Si M. Benjamin s'en fait pour mon amendement, je l'invite à le déposer.

M. Benjamin: Non, non, ce n'était pas de cela qu'il s'agissait. Est-ce qu'on m'a remis un exemplaire de l'amendement de M. Mazankowski pour un nouveau paragraphe (5) de l'article 47?

Le président: Alinéas a) et b) de l'article 47.(5).

M. Benjamin: C'est donc là que nous en sommes?

Le président: Non, nous en sommes au paragraphe (2) de l'article 47.

M. Benjamin: Il y a donc un autre amendement de M. Mazankowski que je n'ai pas entre les mains?

M. Mazankowski: Je n'ai pas présenté d'amendement, monsieur le président, je n'ai fait que poser des questions.

M. Benjamin: Ah!, je vois, nous ne faisons que discuter du paragraphe (2) de l'article 47.

M. Mazankowski: C'est exact.